



## Synthèse des points clés d'un an des Bureaux des Entreprises, Webinaire AFDET 28 mai 24

La mise en place des Bureaux des entreprises (BDE) dans tous les lycées professionnels, instituée par la réforme des lycées professionnels depuis la rentrée 2023, constitue une novation pour ces derniers. L'AFDET agit en complémentarité avec l'animation nationale et les animations territoriales existantes des RBDE mises en place par le MEN.

Faire témoigner tous ces acteurs (Proviseurs, Directeurs délégués à la formation professionnelle et technique DDFPT, Responsables des bureaux des entreprises RBDE, Enseignants et formateurs, Responsables académiques en charge de ces BDE,..., mais aussi responsables d'entreprises ou tuteurs) était l'occasion pour l'AFDET qui réunit en son sein tous ces acteurs, de partager leur expérience au bout d'un an de pratiques.

Philippe DOLE Président AFDET a rappelé en introduction, que la relation école entreprise s'inscrit aujourd'hui dans le contexte d'un marché du travail très actif tendu par le contexte démographique, avec pour conséquence pour les branches professionnelles de *renforcer l'attractivité de leurs secteurs d'activité* afin notamment d'attirer les jeunes vers leurs métiers. De nombreux accords collectifs négociés au sein des branches s'engagent à développer la capacité des entreprises à bien accueillir, former, accompagner et fidéliser les jeunes qui effectuent des séjours, des stages, des périodes de formation en entreprise, en particulier des jeunes sous contrat d'apprentissage.

Il s'agit dès lors pour les entreprises d'investir la relation entre tuteurs et formateurs ou enseignants, organiser l'activité des jeunes accueillis dans l'entreprise, contribuer à l'acquisition de connaissances, de compétences, d'aptitudes professionnelles et de savoir-faire professionnels, au travers d'actions formalisées en situation professionnelle.

L'entreprise intervient également en tant que formatrice pour mettre en pratique les apprentissages théoriques, assumer auprès de l'école, le rôle d'acteur éducatif, et occuper plus encore un espace de formation tout au long de la vie. La différenciation des logiques de l'école et de l'entreprise, la diversité des types de stages en entreprise imposent une préparation et un encadrement importants des échanges école – entreprise, et de définir qui fait quoi.

Comme l'a souligné Bruno RACINE Vice-Président AFDET, la création de la fonction de responsable du bureau des entreprises, était une opportunité pour l'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique de s'interroger sur l'impact de ce nouvel outil de la relation École Entreprises dans l'évolution de la voie professionnelle. Ces Bureaux des Entreprises peuvent-ils permettre de rapprocher dans leurs pratiques les acteurs de ces deux mondes, de conduire progressivement à ce que l'entreprise utilise ces Bureaux des entreprises comme une porte d'entrée complémentaire dans le monde de la formation professionnelle initiale ?

Plusieurs constats et conditions pour cette évolution ont été partagés :

- Tout d'abord, comme l'a exprimé la représentante de l'académie d'Occitanie, il s'agit de construire un véritable Pôle Bureau des Entreprises (associant en équipe, DDFPT et RBDE, sous l'autorité du chef d'établissement) qui doit représenter et penser le Pôle BDE comme porte d'entrée ouverte aux entreprises au service de la qualification des jeunes.
- Pour cela, il s'agit d'un choix stratégique du chef d'établissement que celui du Responsable BDE (RBDE) en rapport avec les orientations arrêtées pour son établissement avec l'académie. Les RBDE



sont des appuis importants des DDFPT pour développer des partenariats avec les acteurs économiques, faire vivre la relation École Entreprises et concourir à la formation des lycéens en entreprises.

- A cet égard, les académies qui se sont exprimées ont porté une grande attention à la formation des RBDE (Occitanie) dont ont témoigné ces derniers, et à développer des Rencontres Entreprises RBDE appréciées par les entreprises présentes (Grand Est).

D'autre part, les témoignages (DDFPT et proviseur) ont noté que leurs actions dans cette première année n'étaient qu'une première étape de mise en place du Pôle BDE, avec des objectifs plus restreints à ce stade que l'ensemble des trois grandes missions des BDE (Développer des partenariats avec les acteurs économiques, Faire vivre la relation École/Entreprise, Organiser les temps de formation). L'enjeu de la pérennité de ce dispositif est central dans cette première phase de naissance ! L'ensemble des missions devront se déployer au fil des années.

Néanmoins, les acteurs présents ont exprimé le lien fort qu'ont déjà pu avoir les RBDE avec les entreprises sur leurs territoires, à la fois dans les Comités locaux école entreprises (CLEE), mais aussi avec les Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ). Pour Jean-Baptiste Arnould, directeur territorial de ENEDIS en Meurthe-et-Moselle, les BDE sont arrivés au bon moment du point de vue de cette filiale à 100% d'EDF qui investit un gros projet de 95 milliards d'euros pour recruter 1500 jeunes chaque année jusqu'en 2040, pour colorer les diplômés de cette filière face aux besoins de la transition énergétique (éolien, solaire, nucléaire, véhicule électrique). Les BDE permettent à l'entreprise de mieux faire connaître ses besoins auprès des lycéens professionnels en termes de recrutements dans nombre de ses métiers mal connus. Les CMQ ont aussi un grand rôle dans ces domaines.

Le travail en réseau, que renforce la création des BDE, est indispensable pour donner plus de force à la relation d'échanges avec les entreprises et de production conjointe de compétences. De ce point de vue, l'AFDET salue ici la possibilité offerte par ces Bureaux des Entreprises d'être les maillons d'une chaîne associant fortement les établissements supports des CMQ dans leurs actions de production de jeunes qualifiés avec les entreprises, et au-delà, dans la liaison des CMQ avec les Territoires d'Industrie, relais de la demande de compétences de la part des entreprises sur les territoires.

Cela nécessite que le BDE aille vers l'entreprise pour lui proposer les services du lycée, comme l'exprime Jérôme Bord directeur d'une PME et membre d'un CLEE, car l'entreprise n'ira pas d'elle-même naturellement vers l'établissement de formation. Mais, découvrant l'intérêt commun qu'offre le lycée à son entreprise, celle-ci pourra d'autant plus travailler ensemble avec lui, et franchir la porte d'entrée privilégiée que constitue le Bureau des Entreprises. A cette fin, les entreprises présentes ont exprimé les attentes suivantes : mieux comprendre les attentes réciproques des deux partenaires, favoriser la communication vers les jeunes lycéens en faisant s'exprimer les anciens élèves maintenant en emploi pour donner envie de partager leurs métiers, former les tuteurs ou maîtres d'apprentissage de l'entreprise sur les plans techniques et pédagogiques sans oublier une reconnaissance pour cet accompagnement.

Le webinaire a fait part de sondages exprimant d'une part la diversité des profils des RBDE (40% viennent de l'éducation nationale et 60% d'autres milieux dont économiques) et la diversité des types d'organisation dans les lycées professionnels et des fonctions occupées par les RBDE (plus tournées vers la liaison vers le monde économique ou vers des tâches plus administratives). D'autre part les besoins exprimés par les RBDE soulignent leur intérêt à développer les contacts directs avec les entreprises, à mieux connaître les référentiels Métiers pour mieux valoriser les filières vis-à-vis des



collégiens, à favoriser des événements communs avec les acteurs économiques pour sensibiliser les jeunes à leur avenir professionnel.

Aujourd'hui, chaque académie est entrée dans la phase de bilan de la mise en place des Bureaux des Entreprises, et dans l'évaluation des RBDE dans chaque établissement.

Créée en 1902 pour développer les relations École Entreprises, l'Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique a souhaité par ce webinaire apporter sa contribution à cette réflexion collective pour soutenir la relation école entreprise dans la durée, chacune des parties étant dans son rôle et ses compétences. L'objet de l'AFDET est l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Son action concerne toutes les voies et tous les statuts de formation.

Comme l'a exprimé Jean-Pierre Collignon Vice-Président AFDET dans la conclusion, la relation Ecole entreprise d'un établissement n'est pas un but en soi, elle doit être objectivée à partir d'un diagnostic, pilotée en impliquant les acteurs concernés par les actions mises en œuvre et enfin évaluée en termes d'impact et de réalisation. La relation Ecole Entreprise doit être gagnant- gagnant pour les établissements scolaires et pour les entreprises. La mission des RBDE doit être articulée avec les autres acteurs de la relation Ecole entreprise de l'établissement (le Chef d'établissement, le DDFPT, les enseignants), le RBDE ne doit pas avoir un rôle de substitution. Enfin les RBDE d'un même territoire doivent être en relation, ils peuvent participer aux instances de la relation Ecole Entreprise et inter- établissements (CLEE, CMQ et autres).

Nombreux sont les domaines d'expertise dans lesquels l'AFDET peut apporter sa contribution : diagnostic des partenariats d'un établissement, mise en place et participation à des concours divers (Olympiades des SI par exemple), à des forums sur les métiers et à l'information sur les métiers plus globalement, mentorat, réflexion sur l'évolution des métiers, des qualifications, des formations, sur les réglementations associées, production et diffusion de ressources en ligne sur des secteurs économiques en évolution, suivi de cohorte des élèves d'un établissement et évolution de leurs vœux d'orientation, ingénierie des compétences (apport des différents ministères), ingénierie pédagogique, pédagogie de l'alternance (sens large) en lien éventuellement avec des dispositifs tels que les Territoires d'Industrie, les CMQ ou des actions conduites pour la réindustrialisation et la transition écologique (coloration/adaptation des formations).

Nous reviendrons vers vous pour vous proposer un prolongement opérationnel à cette matinée et contribuer à faire avancer la voie professionnelle !